

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 19

En exercice : 19

Ayant pris part à la décision : 19

Séance du 20 MARS 2026

N° D2026\_019

L'an deux mil vingt-six et le vingt mars à 19 H, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Elyanne ROSNER, la doyenne des membres du conseil ; sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Etaient présents : M. Jean-Pierre BOUTY, Mme Karine DEBEAUNE, Mme Gladys FLAMAND-BAR, M. Christian GARCIA, Mme Christine GREEN, Mme Josette GUERRIER, Mme Marie LABROSSE GROSSET, Mme Caroline LEGOUGE, M. Eric MAISONNEUVE, M. Denis MARC, Mme Vanessa ORGELET, M. Olivier PAOUR, M. Jean-Pierre PILLON, M. Franck ROCHON du VERDIER, Mme Elyanne ROSNER, Mme Bélanda TERACOL, M. Dominique VAGINET, M. Frédéric VIENOT, Mme Flavie WIDMAIER.

Absent(s) excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Flavie WIDMAIER

*Date de la convocation* : 16 MARS 2026

*Date de l'affichage* : 16 MARS 2026

### OBJET : ELECTION DU MAIRE

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que deux candidats se sont présentés :

- Mme Bélanda TERACOL
- M. Frédéric VIENOT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin : Résultats :

Votants : 19

Bulletins Blancs ou Nuls : 0

Suffrages Exprimés : 19

Majorité absolue : 10

17 voix pour Mme Bélanda TERACOL

2 voix pour M. Frédéric VIENOT

Madame Bélanda TERACOL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire et a été immédiatement installée.

Ainsi fait et délibéré ce jour à Saint-Bernard,  
Le président de séance, Elyanne ROSNER



Le secrétaire, Flavie WIDMAIER

Acte rendu exécutoire après  
réception en Préfecture le  
et publication du 23/03/2026